



# A.M.V.H.

AMICALE MODÉLISTE DE LA  
VALLEE DE L'HERAULT

CONTACT :

PRESIDENT : 04.67.44.56.43 / 06.13.90.06.11

TRESORIER : 04.67.25.75.37 / 06.70.79.22.85

SECRETAIRE : 04.67.96.48.38 / 06.12.93.01.90

## SITE DE VOL :

## LAC DU SALAGOU

Le site du Salagou est un lac de retenue. Il est situé au centre du département de l'Hérault, sur la rivière Salagou, affluent de la rivière Lergue qui se jette dans l'Hérault. Notre domaine de vol se situe sur la commune de Liausson, en bordure sud du lac, à une altitude de 139 m. Son positionnement GPS est le suivant 43° 38' 908 N - 3° 21' 536 E.



L'utilisation des sites de vols de l'A.M.V.H. implique de détenir une assurance correspondant à la pratique de l'aéromodélisme et une carte de licencié FFAM en cours de validité. Il est nécessaire de disposer d'un bateau prêt à prendre l'eau, pour récupérer les modèles en cas de panne moteur, ou autres avaries. L'A.M.V.H. dispose d'une embarcation motorisée qui selon la météo et notre disponibilité pourra être mise en œuvre pour le bon déroulement des vols. Pour un nombre restreint de pilotes sur le site, le principe d'autogestion et discipline est de mise, avec comme pour le site du Mas Audran une limitation aux fréquences paires. Dans le cadre des journées hydravion et interclubs organisées par l'A.M.V.H. se conformer aux règles particulières définies par les organisateurs.

**Itinéraire d'accès :** Dans Clermont prendre la direction du lac, et de Liausson (route du lac), laisser la miellerie sur votre droite. Arrivé aux Bories prendre à gauche la route de Liausson (D 156), dépasser le village de Liausson prendre la direction de Salasc puis une fois la sortie du village franchie, prendre la première petite route à droite qui mène au lac. Poursuivre la route et atteindre le parking nommé "ROUEN". Le reste du chemin de 50 mètres se fait à pied. Passer entre les deux rochers. Lors d'une rencontre, le parcours est fléché.



